

# folklore

REVUE TRIMESTRIELLE  
AUTOMNE 1956

84

## REVUE FOLKLORE

Directeur :

**J. CROS-MAYREVIELLE**

Directeur du Musée Audois  
des Arts et Traditions populaires

**Domaine de Mayrevieille**

par Carcassonne

Secrétaire :

**René NELLI**

Conservateur du Musée des Beaux-Arts  
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale  
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne  
Abonnement : 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

“Groupe Audois d'Études Folkloriques”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

# **“ Folklore ”**

Revue trimestrielle publiée par le Centre  
de Documentation et le Musée Audois  
des Arts et Traditions populaires

*Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE*

---

**Tome XIII**

**19<sup>me</sup> Année — N° 3**

**AUTOMNE 1956**

**Folklore (19<sup>me</sup> année - n° 3)**

**Automne 1956**

---

**SOMMAIRE**

---

Maurice L. A. LOUIS

*L'origine de la Tarrasque ?*

Maurice NOGUÉ

*Bibliographie du Folklore Audois*

*II<sup>me</sup> Partie : Analyse Bibliographique (suite)*

*Table Alphabétique des Auteurs.*

---

## L'ORIGINE DE LA TARASQUE ?

Tout le monde — en France méridionale du moins — connaît la Tarasque. « C'est, dit Louis Dumont (1), un animal imaginaire. Objet d'une légende, de cérémonies et de figurations, tout cela attaché plus ou moins à une bourgade du Sud de la France, une bourgade provençale de quelque huit mille habitants, Tarascon, située sur le cours inférieur du Rhône, un peu plus près d'Arles que d'Avignon, face à Beaucaire. »

Cet animal a suscité, dans tous les temps, aussi bien en raison de la légende de Sainte-Marthe, patronne de Tarascon, qui s'y relie étroitement, que de la couleur des fêtes populaires auxquelles il participe en effigie, une littérature considérable et Louis Dumont ne cite pas moins de 150 titres dans sa bibliographie qui est loin d'être exhaustive. Ce n'est pas ici notre objet de refaire après lui l'histoire de la Tarasque à travers les siècles, mais simplement de proposer une hypothèse quant à son origine. C'est pourquoi nous nous bornerons à accepter et à résumer les documents mis en œuvre par Louis Dumont.

La Tarasque — *Tarasco*, en provençal — est, nous dit cet auteur, connue par des légendes, des cérémonies, des figurations. Afin de situer le problème, nous examinerons rapidement ces trois catégories de documents.

1°) **Les légendes.** — En outre de la tradition orale, de nos jours assez imprécise, le nombre de textes relatifs à la Tarasque est assez grand; les plus anciens datent du XIII<sup>e</sup> siècle. A quelques variantes près, qui nous importent peu ici, ils peuvent se résumer en ce qui suit, d'après le plus important d'entre eux, celui de la pseudo-Marcelle (2) : « Il y avait alors au bord du Rhône, à côté d'un grand rocher, dans un bois entre Arles et Avignon, vers l'ouest, un énorme dragon mi-animal, mi-poisson, qui tuait beaucoup de gens passant et traversant le Rhône. On avait beau venir en nombre et en armes, impossible de le tuer, car il quittait le bois et se cachait dans le fleuve. Plus gros qu'un bœuf, plus long qu'un cheval. Il avait la face et la tête d'un lion, des dents aiguës comme des épées, une crinière de cheval, le dos tranchant comme une hache, des écailles hérissées et coupantes comme des tarières, six pattes

(1) « La Tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique ». Col. « L'espèce humaine ». Gallimard. Paris 1951.

(2) Marcelle, servante de Marthe aurait écrit la « Vie » de cette dernière, soi-disant traduite de l'hébreu par Syntique. Cette œuvre apocryphe a servi de prototype à certains recueils de légendes.

aux griffes d'ours (queue de serpent), un double bouclier comme une tortue de chaque côté. Douze lions ou ours ne pouvaient en venir à bout. Les habitants ne pouvant absolument le tuer et ayant entendu vanter les miracles et les exorcismes de la bienheureuse Marthe (3) allèrent la prier de chasser le dragon de leur territoire. La sainte amie de Dieu, l'hôtesse du Christ, confiante dans l'hôte divin, s'y rendit et trouva le dragon dans le bois, il s'était emparé de quelqu'un et le mangeait. Elle lui jeta de l'eau bénite qu'elle avait apportée et lui montra une croix de bois. Le dragon vaincu devint comme un agneau, elle le lia de sa ceinture et le peuple le déchiqueta sur-le-champ à coups de lances et de pierres.

« Or, le dragon s'appelait Tarascurus, d'où le lieu prit le nom de Tiraconus, alors qu'on le nommait auparavant Nerluc, c'est-à-dire bois noir, des bois sombres qui s'y trouvaient.

« C'était sans doute un dragon de la race que le livre de Job appelle Léviathan. Il était venu par mer de la Galatie d'Asie. Il était né de Léviathan, serpent aquatique très féroce et de l'animal Bonachus. Le Bonachus est un animal de Galatie qui menace ses poursuivants de ses excréments. Il lance ceux-ci comme un trait à une très grande distance et tout ce qui est touché prend feu. »

Les légendes relatives à Sainte Marthe font leur apparition à Vézelay, au XI<sup>e</sup> siècle. Rien en Provence avant le XII<sup>e</sup> siècle, bien qu'il y ait eu à Tarascon une église à elle dédiée au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle. L'invention de ses reliques date de 1187. La rédaction de la légende de la pseudo-Marcelle est placée entre 1187 et 1212 ou 1221, d'après Monseigneur Duchesne. A noter encore les légendes dues à Gervais de Tilbury, maréchal du royaume d'Arles contemporain de la « Vie » de Marcelle, de Raban Maur (?) et de Jacques de Voragine, sans compter celles des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui s'inspirent évidemment des précédentes, à travers les querelles des hagiographes à ce sujet. Insistons sur le caractère d'antiquité qu'elles présentent malgré leur révélation relativement tardives — XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècles — dates qui sont celles des plus vieux documents que l'on possède, d'une manière générale, sur les traditions populaires de toute nature; au-delà c'est le silence absolu. A mettre encore en évidence le caractère nettement ligure, et donc fort ancien, du nom du monstre et de celui de la ville de Tarascon (4) qui justifie toutes recherches dans la préhistoire.

2°) **L'iconographie.** — Elle reproduit, avec d'inévitables variantes de détail peu importantes, la description de la pseudo-Marcelle. On peut citer, entre bien d'autres, un bas-relief du portail de l'église Sainte-Marthe de Tarascon, consacrée en 1197;

---

(3) Qui serait venue miraculeusement en Provence avec Marie-Madeleine et Lazare pour évangéliser le pays.

(4) L'on sait que pour d'Arbois de Jubainville et bien d'autres linguistes les suffixes en *asc*, *osc*, *usc*, sont ligures.

une stèle de la route de Maillane à Tarascon (XIII<sup>e</sup> siècle); un plomb de pèlerinage de la collection Augier au Musée Borely de Marseille (date incertaine); un chapiteau du cloître Saint-Trophime d'Arles (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle); un groupe en pierre polychrome du Musée d'Albi; une stèle de Boulbon (1<sup>re</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle); diverses peintures des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; quelques images populaires d'Avignon, tous ces documents représentant Sainte Marthe avec la Tarasque. A noter encore, en outre de ces images pieuses, des figurations de la bête *seule* sur des bois, des sceaux, des monnaies, des armoiries, etc.

3<sup>5</sup>) **Les cérémonies.** — Elles sont de deux sortes, religieuses et profanes. Dans toutes, figure nécessairement une effigie de la Tarasque, que Louis Dumont décrit dans les moindres détails, avec croquis à l'appui, au moins pour les carcasses encore existantes.

Il s'agit d'un fuselage de lattes de bois, recouvert de toile peinte, portant une crête dorsale de zinc découpé, des piquants faits de cônes de carton peints en rouge, un bourrelet tout autour d'où pend un rideau pour cacher les jambes des porteurs et percé vers l'avant de deux ouvertures permettant de voir de l'intérieur. La queue, constituée par une poutre rembourrée extérieurement de paille est solidaire du corps; au contraire, la tête, mobile latéralement, est indépendante; un intervalle la sépare du corps, masqué par une toile lâche. Sur la toile recouvrant la carcasse, des dessins de peinture jaune figurent des écailles sur un fond noir. A l'extérieur, comme à l'intérieur du fuselage, il y a des poignées de fer destinées au portage de l'animal pour ce qui est des poignées internes et au mouvement de la bête pour les poignées externes. La bête, barbouillée de noir et plus ou moins sculptée, est large, encadrée de cheveux; moustache de fils de fer; mâchoire inférieure mobile et mue de l'intérieur de la carcasse; des dents de bois peintes en blanc; yeux énormes, peints en blanc avec iris rouge et pupille noire; rides profondes au coin externe de l'œil; nez très aplati portant portant deux narines circulaires où l'on place des fusées pour faire « cracher du feu » à la bête.

Telle est, du moins, la Tarasque actuelle servant aux fêtes profanes, datée, par les inscriptions qu'elle porte, de 1840. Réparée depuis, elle a servi à la fête de 1946; pour en faciliter le portage elle a été placée, en 1942, sur un chariot à pneus pleins, à deux roues et deux béquilles, boulonné sur la base de la carcasse. Mais la première mention d'une telle effigie est de 1465, c'est-à-dire d'une date très postérieure à la connaissance de la bête mythique.

On dispose à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un certain nombre de figurations qui montrent que, dans l'essentiel, l'effigie de la Tarasque était celle que nous connaissons, à quelques détails près, par exemple l'indication sur le « jupon » de quatre pattes au lieu des six habituellement représentées. Les deux principales de ces figurations sont un tableau d'Arles (1788) et une aquarelle du manuscrit de Mourren (1792) qui donne une

description détaillée de la fête de la Tarasque célébrée le lundi de Pentecôte et à un rythme qui a varié avec le temps.

On a aussi des descriptions littéraires plus ou moins complètes telles celles de Giraud (1797), de Millin (1807-1811), de Mylius (1818), de Villeneuve (1826), d'Henri (1834), de Porte (1840), de Pichot (1846), de Mistral (1862), de Martiny (1861), de Béranger-Féraud (1886), de Laincel (1881) et enfin les documents récemment découverts par J. W. Joyce relatifs aux fêtes de la Tarasque sous Napoléon et sous la Restauration. Ces descriptions littéraires sont parfois assez discordantes dans les détails et reflètent davantage l'impression produite par la bête qu'un souci d'exactitude descriptive. Néanmoins, il s'en dégage une fixité réelle de l'effigie et une image très fortement stéréotypée ne laissant que peu de jeu à la fantaisie et à l'oubli.

Une autre effigie (5), de plus petites dimensions, dite « petite Tarasque » appartient à la Société Sainte-Marthe de Tarascon, pour être utilisée dans les processions religieuses. Sa construction et son aspect général procèdent des mêmes principes que pour la précédente. Celle existant actuellement aurait été faite vers 1900, mais on sait qu'une petite Tarasque aurait été commandée en 1675 à des « esculpteurs » avignonnais.

On connaît d'autres animaux mythiques du même genre que les effigies de la Tarasque (6), tels le cheval Bidoche de l'ouest de la France, le bœuf de Mèze, l'âne de Gignac, le poulain de Pézenas, le chameau de Béziers, le loup de Loupian, ainsi que toute la série des chevaux-jupons. Mais, à notre avis, ils ne peuvent être mis en relation avec la Tarasque qui est un phénomène très particulier. Peut-être peut-on la rapprocher des dragons processionnels de Mons, de Metz, de Rouen, des « Dracs » de Catalogne et des dragons anglais.

Le soin de mettre en œuvre la Tarasque était le privilège des membres de la confrérie des « tarascaires ». Ils étaient revêtus d'un costume particulier et choisis jadis parmi les nobles de la ville, puis parmi les notables (7) et de nos jours dans toutes les classes sociales; ils étaient conduits par un « abbé de la jeunesse ». Ce choix et l'existence d'une confrérie de tarascaires montre bien, qu'à l'origine, la Tarasque était l'apanage d'une caste sacerdotale; c'est un caractère incontestable d'antiquité.

Le costume des tarascaires a varié avec le temps, ainsi qu'en témoignent les documents iconographiques et littéraires; aujourd'hui, ces effets sont loués à un costumier de théâtre de Marseille et n'ont plus aucun sens (8).

---

(5) On en connaît une, au Musée Arlaten, de dimensions intermédiaires entre les deux dont il est question ici, provenant d'un mas des environs et qui aurait appartenu à une quelconque confrérie.

(6) Cf. Jean BAUMEL : « Le Masque-Cheval et quelques autres animaux fantastiques ». La Grande Revue. Paris, 1954.

(7) En raison des frais considérables qu'ils devaient supporter.

(8) Comme cela a lieu de nos jours pour les bravadeurs de la procession des « Tripettes » de Barjols.

La fête de la Tarasque, annuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle, a rarement été célébrée au XIX<sup>e</sup>; la dernière en date est de 1946.

La « course de la Tarasque » était associée à des jeux (9) qui constituaient une partie importante de la fête du lundi de Pentecôte. Entre autres on procédait à une distribution de tortillades (petits pains) aux pauvres de l'hospice, on faisait les jeux du cordeau et de la gourde, du tonneau ivre, de l'esturgeon, des jardiniers, grosses farces dont les spectateurs non avertis faisaient le plus souvent les frais; les jeux de Saint Christophe, de Notre-Dame des Pâtres, de Saint-Sébastien, des piques, du drapeau, etc., toutes manifestations de confréries artisanales qui n'ont rien à voir avec la Tarasque et sur lesquels nous n'insisterons pas; tout cela mêlé, comme il convient, de farandoles.

Quant à la course de la Tarasque, elle se déroulait sur la place de la Mairie (plus rarement sur la place du Château ou à la Condamine). On mettait des fusées dans les narines de la bête qui s'élançait, pivotait, tourbillonnait sur place, se précipitait sur les spectateurs qu'elle renversait de sa queue s'ils n'avaient pas eu le soin de s'écarter lestement. Cette agressivité se soldait parfois par des accidents graves qui n'empêchaient pas la populace d'applaudir sans pitié et de hurler à pleine gorge : « Elle a bien fait ! Elle a bien fait ! » Les tambours battaient, la foule criait et exultait dans un enthousiasme indescriptible qui faisait dire à Mistral : « Qué de danso, de crid, de joïo e d'estampeu » (10). Mais de Sainte Marthe, point; on pourrait dire qu'il s'agit de la Tarasque avant sa soumission, mais plus certainement d'une Tarasque *laïcisée*.

Le 29 Juillet, jour de la Sainte Marthe, la petite Tarasque figurait en tête de la procession qui se faisait après la grand' messe. Elle était portée, calmement, par des paysans, et suivie par des hommes en costumes divers, porteurs de halberdes pour symboliser ceux qui la capturèrent après que la Sainte l'eut subjuguée par ses prières. Sainte Marthe était représentée par une jolie fillette de 10 à 12 ans, tenant d'une main un ruban attaché au coup du monstre androphage et de l'autre un bénitier dans lequel elle plongeait de temps à autre un aspersoir pour jeter de l'eau bénite sur la bête, surtout lorsque celle-ci ouvrait la gueule. A la Tarasque ainsi accompagnée, faisaient cortège les pauvres de la Charité, les Capucins, les Augustins déchaussés, les Observantins et tous autres ordres religieux de la ville, qui escortaient la chasse des reliques de la Sainte.

Il est à comparer la digne ordonnance de cette procession, comportant un défilé des confréries religieuses, avec le débrailé de la fête populaire autour d'une Tarasque déchainée accompagnée des confréries artisanales se livrant vis-à-vis du public

---

(9) Voir aussi **Marcelle MOURGUES** : « La danse provençale ». Robaudy, Cannes, 1956. Le Roi René aurait institué, ou tout au moins codifié et enrichi ces jeux en 1474. Quoiqu'il en soit, la Tarasque figure sur les monnaies de ce prince.

(10) **M. MOURGUES**, Op. cit., p. 53.

à des plaisanteries de mauvais goût et parfois même scatologiques.

*Il nous paraît évident que la fête populaire moderne n'est qu'une parodie de la fête religieuse ancienne (à l'origine vraisemblablement la seule), d'où la Sainte a été exclue, ce qui lui enlève une grande partie de sa signification primitive qui était essentiellement la commémoration de la délivrance de Tarascon.* L'iconographie et l'hagiographie relatives à Sainte Marthe établissent du reste, sans doute possible, l'antériorité de la cérémonie religieuse sur la fête populaire, ce qui est très important, car il s'agit bien, avec la fête antique, de la christianisation d'un rite païen fort ancien. Il est curieux de constater que L. Dumont n'étudie pas cette question.

Nous avons cité quelques-uns des auteurs des descriptions littéraires des fêtes de la Tarasque. Le plus intéressant est Conrad-Esprit Mourren, « secrétaire-greffier de la Communauté » tarasconnaise à l'époque révolutionnaire, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque du Musée Arbaud à Aix-en-Provence. Cette œuvre d'un habitant du crû est d'une importance capitale pour la matière et seule, dit Louis Dumont, elle a rendu possible une étude un peu cohérente ; elle semble cependant avoir été ignorée de la plupart des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Mourren établit la liaison entre la fête religieuse et la fête profane, puisqu'il dit que le jour de Pentecôte les tarascaires, cocarde au chapeau, et les quatre tambours assistaient aux vêpres à Sainte-Marthe; la course de la Tarasque n'avait lieu que le lendemain. Plus tard, en 1821 (11), à l'occasion de réjouissances pour le baptême de Mgr le Duc de Bordeaux, les tarascaires en costume assistèrent à la grand'messe en l'église Sainte-Marthe.

Louis Dumont, dont nous venons de résumer le très intéressant ouvrage, a borné son enquête au moyen âge et aux temps modernes. C'est, à notre sens, une lacune grave que Fernand Benoît, si averti de tout ce qui touche à la Provence en particulier et aux civilisations méditerranéennes en général, n'a pas manqué de relever (12), car *le mythe* de la Tarasque est beaucoup plus ancien que *le rite* auquel Louis Dumont a accordé la prépondérance; à preuve l'existence dans l'Antiquité classique du mythe du dragon et du combat d'Hercule (dont Sainte Marthe pourrait n'être qu'un doublet) contre un monstre de cette nature. Les explications métaphysiques et psychologiques de L. Dumont relatives à la Tarasque ne satisfont pas Fernand Benoît — et nous bien moins encore — qui, aurait préféré, pour sa part, une interprétation historique et géographique. Mais c'est là un

---

(11) J. W. JOYCE : « La fête de la Tarasque à Tarascon sous Napoléon et la Restauration ». *Provence historique*, Janvier-Mars 1953, T. III, fasc. 11, pp. 76 sq.

(12) Fernand BENOÎT. In *Provence historique*, fasc. cit., pp. 72 sq.

domaine dans lequel nous ne voulons pas entrer. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à l'exposé des *faits* apportés par L. Dumont; seuls, ils nous intéressent ici.

\* \* \*

A plusieurs reprises, nous avons tenté de retrouver le symbolisme de certaines manifestations populaires telles que les feux de Saint-Jean, les danses du cheval, la présence d'Arlequin dans les danses provençales (13) etc., en remontant jusqu'aux sources préhistoriques, car nous posons en principe que les Grecs et les Romains, comme tous les autres Anciens historiquement connus, se sont, *dès leur origine*, trouvés en présence des mêmes problèmes qui nous assaillent aujourd'hui, problèmes qui étaient déjà pour eux du folklore fort ancien; les explications mythologiques qu'ils en ont donné n'ont fait que masquer leur ignorance et leur inaptitude à trouver des explications rationnelles. Se rapporter à ces mythes antiques ne fait que déplacer les problèmes sans les résoudre le moins du monde; ils n'ont d'autre valeur que de souligner la très haute antiquité des faits qui leur ont donné naissance et dont l'interprétation est parvenue jusqu'à nous; il faut donc essayer de remonter au-delà. Mais, au-delà, c'est la préhistoire; elle ne nous fournit comme documents tangibles que les très rares figurations néolithiques (elles aussi, bien près de nous) et, dans un passé plus lointain, les nombreuses peintures et sculptures paléolithiques des cavernes, lorsqu'il en est d'utilisables pour l'étude des problèmes en cause.

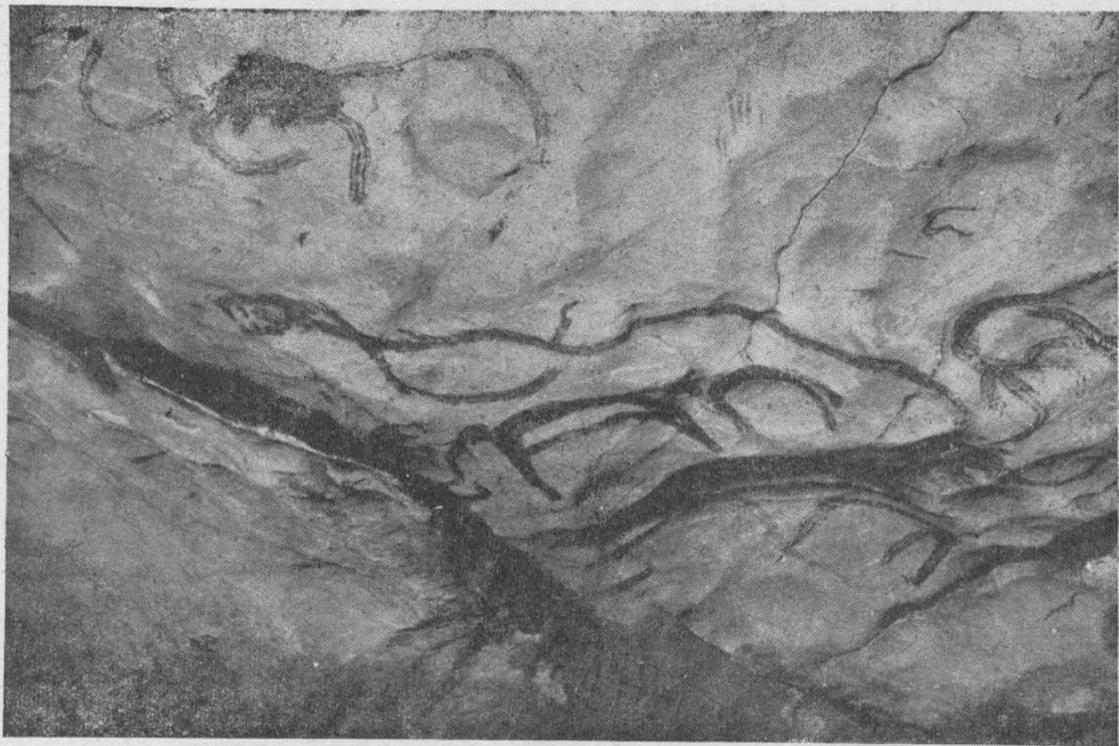
Or, précisément — et l'on conviendra qu'il s'agit d'une convergence troublante — il a été découvert en 1940 dans la Baume Latrone, creusée dans la falaise du Gardon, en aval du hameau de Russan (commune de Sainte-Anastasia) une peinture énigmatique entre toutes, que pour notre part nous n'avons pas hésité à appeler « la Tarasque » dès que nous l'avons vue. C'est une grande figure (3 mètres) que la monographie Begouën-Glory (14) désigne comme « reptile, animal mythique à caractères composites, carnassier par la tête, serpent par son corps onduleux » (15). « Le félin de Latrone porte une tête de carnassier bien reconnaissable à ses quatre redoutables canines, alors que les serpents ne portent pas de crochets à la mâchoire inférieure, détail qui n'avait pas échappé au professeur Begouën.

---

(13) Maurice L. A. LOUIS : « Les origines préhistoriques de la danse ». Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie n° 4. pp. 3 à 37. Institut International d'Etudes Ligures, Bordighera, 1935. « Arlequin dans les danses provençales », in Folklore (Carcassonne) n° 82. 1956 et d'autres travaux encore inédits.

(14) Comte H. BEGOUËN : « La grotte de la Baume Latrone à Russan (Sainte-Anastasia) ». Mém. Soc. Archéol. du Midi de la France. T. XX. 1941. Toulouse.

(15) M. LOUIS et Ed. DROUOT : « Les Baumes Latrone (Commune de Sainte-Anastasia, Gard) ». Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie. N° 2, p. 30.



“ L'animal énigmatique de la Baume Latrone ”

(Photo M. Louis)

Un long corps flexueux se termine par une queue effilée ramenée en avant. Sur la partie supérieure de la région dorsale, deux appendices en forme de bras courts paraissent terminés par des griffes. Un trait plus long recoupe la région cervicale, sa branche supérieure pourrait être un membre. De l'inférieur il est difficile de dire si c'est aussi un membre dirigé vers l'arrière ou l'indication d'un thorax. L'allure serpentine de cette singulière figure tient à la représentation de la queue du félidé ». Cette description, due à notre collaborateur, le D<sup>r</sup> Ed. Drouot, est à mettre étroitement en relation avec celles que nous avons relevées pour la Tarasque classique dans l'ouvrage de L. Dumont. Cependant, elle ne saurait être suspectée de parti-pris, car notre ami Drouot voit, il le dit explicitement, dans la peinture de Latrone, une *schématisation* d'un félin des cavernes.

Tel n'est pas notre avis; en effet, les artistes paléolithiques étaient d'une précision scrupuleuse dans la reproduction des modèles vivants qu'ils avaient sous les yeux et, bien qu'il s'agisse ici d'un aurignacien primitif et sans doute des peintures préhistoriques parmi les plus anciennes que l'on connaisse, de technique très archaïque polydigitale à larges bandes, jamais ils n'ont représenté d'animaux mythiques, ni de figurations composites issues de leur seule imagination; tous les animaux qu'ils ont représentés sont parfaitement identifiables.

L'attribution du « monstre composite » de Latrone a donné lieu à de nombreuses controverses, mais toutes les hypothèses formulées ont tendu à le ramener à une espèce connue à l'époque attribuée aux peintures. Cependant cette figuration énigmatique est accompagnée de proboscidiens qui, quoiqu'on en dise, ne sont pas des mammouths, mais des éléphants à peau glabre, d'allure dégagée et dont la ligne dorsale évoque l'éléphant antique (Bégouën) ou son successeur l'éléphas trogontherii (Glory) tous deux antérieurs au mammouth. Mais ces éléphants ne figuraient plus, depuis longtemps, dans la faune aurignacienne « froide », car ils appartiennent à une faune « chaude » bien plus ancienne que l'aurignacien, même primitif, séparée qu'elle en est par toute la période très froide et humide du moustérien. En outre, il y a, à Latrone, non loin de l'animal fantastique, une autre figure faite d'un tracé linéaire rouge, dans lequel on a voulu voir un « *rhinocéros dont les cornes sont omises* »; c'est là une explication inadmissible qui tend à faire de cet animal un rhinocéros tichorhinus, donc un animal froid et bien aurignacien, alors qu'il s'agit, sans aucun doute possible, d'un hippopotame, animal chaud, contemporain des éléphants à peau nue.

Les figurations de la Baume Latrone posent donc un problème paléontologique et préhistorique qui n'a pas été résolu et sur lequel, après quelques controverses et quelques tentatives non convaincantes d'explications, le silence s'est fait, chacun restant sur ses positions. Ou bien il y a eu, dans cette région, à la faveur d'un micro-climat favorable, une survivance de la faune chaude du paléolithique inférieur jusqu'à l'aurignacien (Pottier) (mais on connaît du moustérien à faune froide dans ces mêmes parages), ou bien il ne saurait être question de cette

survivance (A. Bonnet); dans ce dernier cas les peintures devraient être bien antérieures à l'aurignacien; mais on n'a pas admis l'existence d'un art pariétal pré-aurignacien et dès lors le problème devient insoluble. Il ne reste plus que l'hypothèse d'*artistes inspirés* qui auraient, en véritables précurseurs de Cuvier, réinventé des animaux depuis longtemps disparus (éléphants à peau glabre et hippopotame) et qui se seraient amusés à des fantaisies (animal mythique) toutes choses qui sont absolument contraires aux idées couramment admises sur la signification magique de l'art préhistorique. Cependant les peintures de Latrone *existent*; il faut les prendre telles qu'elles sont et ne pas vouloir les faire cadrer avec nos hypothèses. Leur authenticité ne saurait, et n'a d'ailleurs jamais été mise en doute; la galerie à peintures n'a été découverte qu'en 1940 et aussitôt explorée par le comte Begouën et l'abbé Glory. D'autre part, nous avons démontré (16) que l'homme néolithique n'a pas connu la salle des peintures, obstruée qu'elle était à cette époque par un bouchon d'argile formé durant l'époque quaternaire froide à bouquetin, ours, cerf et loup.

Il n'a malheureusement pas été trouvé, dans les fouilles que nous avons faites dans la salle des fresques pariétales, de traces osseuses d'un quelconque animal, ni aucun outillage ou déchet de cuisine permettant une datation quelconque. De surcroît, l'analyse des phosphates pratiquée dans les terres de cette galerie (17) a montré qu'il n'y a eu, dans ces salles profondes, aucune occupation humaine de quelque importance, ce qui est le cas normal de toutes les grottes-sanctuaires. Il n'y a là *que* les peintures dont l'interprétation est malaisée.

Le Gardon coule dans la partie orientale du département du Gard et se jette dans le Rhône à quelques kilomètres à peine de Tarascon-Beaucaire, en face du village de Vallabrègues, donc à l'ouest de Tarascon (18). Tout autour de ce confluent, c'est une région qui fut très marécageuse: on y trouve Jonquières dont le nom est évocateur de marais aujourd'hui asséchés par des roubines; l'étang de Pazac; la dépression de Boulbon où existe une stèle avec figuration de la Tarasque; de nombreux îlots et marécages avoisinent Tarascon qui auraient été les refuges anciens de la Tarasque. Par ailleurs Latrone n'est qu'à 20 ou 25 kilomètres de Tarascon, sur les bords de ce même Gardon où vivent encore, protégés par la loi, des castors, reliquats d'une faune en voie de disparition.

Il y a là tout un faisceau de faits qui ne nous paraît pas négligeable et qui semblerait devoir apporter de l'eau au moulin de ceux qui, comme Le Roux de Lincy (19) ont cru pouvoir recon-

---

(16) Op. cit., p. 54.

(17) Op. cit., pp. 43-44.

(18) Comme le précise la pseudo-Marcelle.

(19) **LE ROUX de LINCY**: « Le Livre des légendes », p. 142 retrouve la Tarasque dans l'ichthyosaure de Cuvier.

naitre dans la Tarasque une espèce animale connue, actuelle ou fossile, et pourquoi pas le monstre de Latrone ?

De son côté, André Bellard (20) a étudié les origines du « Graouilly » de Metz, monstre lorrain qui n'est pas sans analogies avec la tarasque provençale et dont la légende assure que saint Clément, premier évêque messin, le captura avec son étole et alla le noyer dans la Seille, mettant ainsi fin à la terreur qu'il faisait régner autour de la ville. S'appuyant sur des données paléontologiques, A. Bellard identifie le Graouilly avec l'ichthyosaure dont les ossements ont été trouvés en grand nombre en Wurtemberg, et aussi en Lorraine aux environs de Metz, et il estime que les restes fossiles de cet animal d'époque secondaire ont pu donner naissance à la légende.

Mais si A. Bellard fait appel à ces ossements et si « tout se passe, dit-il, comme si à une époque donnée, s'étaient rencontrées, compénétrées et fondues sur ses rives (*de la Seille*) la tradition historique de l'évangélisation de Metz par son premier évêque et la révélation tangible d'un « dragon » à la grosse tête, aux yeux démesurés, aux « horribles mâchoires », il a eu le tort, à notre sens, de ne pas remonter plus haut dans le temps que cette « tradition historique » et de ne pas rechercher jusque dans la préhistoire, la justification d'un événement survenu dans des temps fort anciens.

Et si, en tant qu'originaire d'une région où les gens, dit-il, sont beaucoup trop réalistes pour croire à une tarasque éclose « de l'activité du soleil et de la poésie » il croit pouvoir ironiser en ajoutant : « si quelques-uns au moins n'avaient pas vu la bête », sans doute aurait-il été d'un tout autre avis s'il avait connu le dessin fait *de visu* par l'artiste animalier aurignacien.

Quoiqu'il en soit il ne s'agit plus avec la Tarasque d'un animal mythique, mais d'une réalité objective ; « nous quittons dès lors les envolées de la religion pour le terrain solide de l'histoire naturelle », dit L. Dumont, à regret semble-t-il ; et il ajoute : « en même temps, c'est l'interprétation qui est le plus près de la croyance littéraire en ce sens qu'elle laisse intacte toute l'histoire : on peut continuer à croire que Sainte Marthe a réellement existé, réellement combattu un animal dangereux ». Mais L. Dumont n'y croit guère et ne croiront pas non plus à notre explication les préhistoriens nos confrères, qui préfèrent rester sur leurs positions quelles qu'elles soient, quant à l'époque des peintures de Latrone ou à la distribution de la faune préhistorique dans la région du Gardon et croire tout expliquer en accusant les artistes paléolithiques de négligence (ils auraient oublié la toison des mammouths et les cornes du rhinocéros) et de facétie (ils se seraient amusé à intriguer les savants du XX<sup>e</sup> siècle en donnant libre cours à leur imagination artistique).

---

(20) « Le Graouilly de Metz et les données de la paléontologie Lorraine » in Artisans et Paysans de France. Recueil d'études d'art populaires. Editions F. X. Leroux. Strasbourg-Paris, 1946, pp. 157 à 165.

Cependant, l'on ne peut ne pas être frappé par toutes les concordances entre les données antiques du problème de la Tarasque et la figuration du monstre de Latrone et les considérer comme fortuites.

On remarquera que nous prenons bien garde de ne nommer aucun animal comme correspondant à celui de Latrone, afin de ne pas être soupçonné de vouloir lancer un quelconque nouveau serpent de mer ou autre monstre du Loch-Ness. Mais, si l'on considère seulement la forme générale traditionnelle de la Tarasque, avec ses courtes pattes, son corps renflé, sa longue queue et sa crête dorsale l'on pense invinciblement au stégosaure; mais la tête en était toute petite et d'allure différente et cet animal d'époque secondaire, paisible herbivore, avait disparu depuis longtemps lorsque l'homme fréquentait les rives du Gardon. La légende de Sainte Marthe fait état, pour la Tarasque, de dents « aiguës comme des épées », qui sont du reste fort mal rendues dans les effigies tarasconnaises. Or, les dents du prototype de monstre de Latrone semblent avoir particulièrement impressionné l'artiste paléolithique et l'on peut, dès lors, supposer que ce prototype n'était autre que le redoutable machairodus, survivant de la faune tertiaire, venu s'éteindre dans le quaternaire ancien et que l'homme a connu.

Si ce prototype a vécu à une époque où l'homme existait déjà, l'exemplaire qui a servi de modèle au peintre de Latrone n'a pas été unique; il a pu fréquenter la Lydie, la Galatie et autres lieux et donner naissance ailleurs, à des explications mythiques, comme celle de la légende d'Hercule.

Tout ce qui précède ne veut pas dire que l'animal de Latrone soit venu dans cette grotte, pas davantage du reste que les éléphants dont les effigies accompagnent la sienne sur la paroi de la salle des peintures, ce qui aurait été d'ailleurs matériellement impossible. Ces animaux ont été vus par les chasseurs paléolithiques au cours de leurs expéditions de chasse sur les bords du Rhône ou du Gardon et figurés, de mémoire, sur la paroi de la grotte-temple en vue de leur envoûtement pour l'heureuse issue de leur poursuite et de leur destruction.

Depuis notre première visite à Latrone, nous sommes revenu bien des fois dans cette grotte pour revoir ces peintures et essayer de comprendre les problèmes qu'elles posent. Aucun autre n'a vraisemblablement passé autant d'heures que nous à travailler dans cette cavité où nous avons procédé à des fouilles archéologiques et conduit de très nombreux visiteurs et congressistes. Dès le début de cette fréquentation l'idée que nous exposons aujourd'hui a hanté notre esprit bien qu'elle nous paraisse difficilement compatible avec ce que l'on sait de l'art et des faunes préhistoriques. Lorsque nous l'avons énoncée, déguisée sous la forme d'une boutade, nous n'avons recueilli que des sourires. C'est cependant en toute objectivité, et après quinze années de réflexion et de mûrissement que nous pensons pouvoir déclarer que nous voyons dans l'animal composite de Latrone le prototype de la Tarasque, parvenu jusqu'à nous, dans cette même région très étroitement circonscrite, grâce à la christianisation,

non pas d'un mythe, mais du fait précis : existence à l'époque préhistorique d'un animal dont la forme étrange et les ravages ont suscité chez les hommes contemporains l'idée de le représenter sur les parois de leur caverne, au même titre que les autres fauves du moment, au cours d'une cérémonie magique ayant pour but final sa capture et sa destruction. Et, dès lors, Sainte Marthe elle-même aurait une origine paléolithique et c'est sous la forme d'un sorcier pré-aurignacien qu'elle aurait abordé le fameux animal dont l'effigie actuelle est prisonnière dans une remise obscure, confiée à la garde du concierge de la mairie de Tarascon. *Sic transit gloria mundi !*

Maurice L. A. LOUIS.

---

## BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS (1)

### TABLE DES NOMS DES LIEUX

- AIGUESVIVES** : Dévotion à St Alexandre, patron de l'église — ancienne église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, 1372.
- ALAIGNE** : Diction : « A Alanho, tout se caganho » (A Alaigne, tout se saboule), 745.
- ALARIC** (mont) : « Pas de Roland » (légende), 808, 899 — Proverbe météorologique, 760, 765 — Tombeau du roi wisigoth (légende), 944.
- ALBAS** : Aspect, 103.
- ALET** : Aspect, 111 — Coutumes religieuses, 1533 — Funérailles, 1613 — Maisons (vieilles), 185 — Maladies, 1595 — Meubles (leurs prix), 627 — Miracles, 1514 — Mobilier épiscopal, 212 — Nourriture, 131 — Palais épiscopal, 186 — Pèlerinages, 1437 — Pont du diable (légende), 846, 906 — Sorcellerie, 1234.
- ALZONNE** : Désastres, 1076 — Dictions : « I a cinc causos pla pouldos, les chevaux de Carcassouno, las filhos d'Alzouno e las mauros de Pegsiura » (Il y a cinq choses bien jolies : les chevaux de Carcassonne, les filles d'Alzonne et les truies de Pexiora), 745 — « Les manjo-mels d'Alzouno » (Les mangeurs de miel d'Alzonne), 745.
- ARAGON** : Fiançailles, 1321, 1582 — Pied du diable (légende), 808, 1234 — Sorcellerie, 1234.
- ARGENT-DOUBLE** (rivière de la Montagne Noire) : Fontaine des deux fées (légende), 973 — Fontaine des trois évêques (légende), 974 — Inondations, 1101.
- ARMISSAN** : Animaux domestiques (leur valeur), 615 — Cultures (leurs prix), 615 — Fermages (leurs prix), 584 — Intempéries, 1058, 1061 — Lune (son influence sur l'agriculture), 800 — Maladies, 1506 — Salaires agricoles, 584 — Salicor, 294 — Travaux agricoles, 244 — Vie villageoise, 1652.
- ARQUES** : Ténements avec leurs noms patois, 739.
- ARQUETTES-en-Val** : Dévotion à St-Sernin, patron de l'église, 1372.
- ARZENS** : Dévotion à St-Genès, patron de l'église, 1372 — Diction moqueur : « Arzens, bounos terros, malos gens », 745 — Relique de la Ste-Epine, 1398.
- AUDE** (départ. de l') : Carte folklorique, 11 — Influence de la tradition dans sa formation, 46 — Mouvement de la population depuis l'année 1821, 47.
- AURIAC** : Forges à fer « Catalane », 270.
- AZILLE** : Conjurations, 1265 — Jôuaires (domaine de) : Travaux aux vignes, personnel et animaux de l'exploitation, vendanges, 238.
- BAGES** : Fiançailles et mariage, 1593 — Funérailles, 1619 — Pêche maritime, 305 — St Paul-Serge (légende), 808, 812.
- BAGNOLES** : Diction : « Ana a Baholos », 745.
- BARBAIRA** : Aspect au XVI<sup>e</sup> s., 89 — Dévotion à St Julien et à Ste Basilice, patrons de l'église, 1372 — Intempéries, 1065.

(1) Voir N<sup>os</sup> 38 à 83.

- BELLEGARDE** : Diction : « Las gens de Belogardo manjou un sardo et las gens d'Esculhens reganhoun las dents », 745.
- BELPECH** : Aspect, 99 — Maisons (vieilles), 183 — Climat, 61 — Diction, 775 — Marché, 1660 — Prix des baux à ferme au XVII<sup>e</sup> s., 646 — Redevances en nature des métairies au XVII<sup>e</sup> s., 646.
- BELVIS** : Diction : « Belvis, pla enfenestrat, bouno mino, pauc d'estat », 745.
- BIZE** : Aspect, ses ressources, 746 — Dictions moqueurs : « Lous moustres de Biso », 746 — « Les tanots de Biso », 747 — Magie Calendaire : Carnaval, 1287, charrue de l'Ascension, 1304, Noël, 1348, Repas du Jeudi-Saint, 1300, Saint Jean, 1338 — Moqueries, 1695 — Petits métiers, 324.
- BLANCHEFORT** (château de) : voy. Rennes-les-Bains.
- BLOMAC** : Dévotion à St Etienne, patron de l'église, 1372.
- BOUILHONNAC** : Nourriture, 128 — Salaires agricoles, 580.
- BOUISSE** : Aspect, 93 — Etymologie du nom, 733.
- BOUTENAC** : Conjurations, 1443 — Etude onomastique, 732 — Religion : Culte des saints, 1387, Pèlerinages, 1443, Reliques, 1422.
- BRAM** : Dictions moqueurs : « Les daudels de Bram », 745. « Les manjo-car de sac de Bram », 745 — Funérailles, 1610 — « Grande Peur de 1789 », 990 — Miracles, 1519 — Politesse (formules de), 1665 — Reliques, 1412 — Siège par Simon de Montfort, 951, 952, 953.
- BROUSSE** : Fabriques de papier et carton, 246.
- BUGARACH** (pic de) : Diction moqueur : « Vai-ne querre sul Peg de Bugarach », 745.
- CABANES (Les)**, hameau de Fleury : Aspect, 118 — Pêche maritime, 302, 304.
- CABARDÈS** (ancien pays de Cabaret) : Chansons populaires, 1179 — Conjurations, 1243, 1244, 1248, 1258 — Feux de la St-Jean, 1335 — « Janet », diction satirique, 769 — Jeux et jouets, 1570 — « Joueur de violon le jour de la St Jean » (légende), 977 — Médecine vétérinaire, 799 — Moissons (la fête des) sous l'ancien régime, 1244, 1460 — Nourriture, 137 — Prières, 1487, 1488, 1492 — Les Prisonniers de Simon de Montfort, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957 — Proverbe appliqué aux enfants chétifs non purifiés par le feu de la St-Jean, 769 — Saint-Jean, voy. Chansons, Conjurations, Feux, Jeux, Joueur de violon, Prières, Proverbes. « Xanencomen » — « Xanencomen », liste des plantes purifiées au feu de la St Jean, 1244.
- CABRESPINE** : Outils agricoles, 312.
- CAILHAU** : Diction moqueur : « Les aisits de Calhau se meteroun set peroun », 745 — Religion, culte de la Vierge, 1356.
- CAPENDU** : Biens au début du XVIII<sup>e</sup> s. (leurs prix), 616 — Inper pourta un teule e mai le coutempéries, 1062 — Vie villageoise (fin XVII<sup>e</sup> s. à 1750), 1636.
- CARCASSONNE** - Cité : Aigle (jeu de l'), voy. Réjouissances populaires — Alaric (trésor d'), légendes, 907 à 930 — Archers (sept), légende, 918 à 933 — Bi-millénaire (fêtes du), voy. Théâtre — Carnaval, voy. Magie calendaire — Charlemagne (légendes sur la Geste de), 857 à 906 — « Cité miniature » (travail sculpté en bois), 329 — Colombe (jeu de la), voy. Réjouissances Populaires — Consuls (le rang des), 1620 — Costumes, 176 — Embrassement de la Cité, 424 à 432 — Foires, 1657 — Funérailles, 1602, 1603 — Habitations, 178, 179 — Jeunesse (roi de la), voy. Réjouissances Populaires — Magie Calendaire, 1277, 1305, 1331, 1334, 1339 — Malpel (soldat) enfermé dans une tour (légende), 904, 996 — Mariages, 176, 1580 — Miracles, 1506, 1507, 1508, 1509 — Moqueries, 1687 — Mortes-payes, 1696 à 1705 — « Mystères » au XIII<sup>e</sup> s., leurs représentations, 444 — Origines de la Cité (légendes), 835 à 843 — Papegai (jeu du), voy. Magie Calendaire et Réjouissances Populaires — Processions, 1446, 1448, 1449, 1450, 1451,

1455 — Puits (grand - légendes), 907 à 938 — Réjouissances Populaires : fêtes du roitelet, jeux de l'aigle et du serpent, jeu de la colombe, jeu du papegeai, roi de la jeunesse, 407 à 423. Voy. aussi : Embrasement, « Mystères », Théâtre et fêtes du bi-millénaire — Religion (coutumes), 1522, 1525. 1527. Voy. aussi : Miracles, Processions — Rivalités de quartiers entre « ciutadels » et « barbacanés », dictons moqueurs « Lous gahuses de Ciutat ». « Lous truco-taullès de la Barbacano », 746 — Rivalités de quartiers, 1621 — Roi de la jeunesse, voy. Réjouissances Populaires — Roitelet (fête du), voy. Réjouissances Populaires — St Jean (feux de la), voy. Magie Calendaire et Processions — Serpent (jeu du), voy. Réjouissances populaires — Sobriquets et surnoms, 1674 — Sorcellerie, 1236 — Souterrains et Grand Puits (légendes), 907 à 938 — Théâtre et fêtes du bi-millénaire, 433 à 443 — Tisserands, 321 — Trésor d'Alarie (légende), 907 à 930.

**CARCASSONNE** - Ville basse : Aigle (jeu de l'), 1315 — Angoulême (duc d'), en 1815 réception, 532 — Aspect, 69 à 80 — Berry (duc de), petit-fils de Louis XIV, en 1701 réception, 520 — Bezons (Mgr), en 1731 entrée solennelle, 523 — Blés, commerce, 341, prix, 621 — Bouillerie (Mgr de la), en 1855 réception, 536 — Bourgeois (le — de Carcassonne), sa description, ses caractères, 1622 — Bourgogne (duc de), réjouissances populaires en 1682 pour sa naissance, 462, 463 — en 1701, réception, 520 — Brézé (maréchal de) vice-roi de Catalogne, en 1641 réception, 517 — Cadets de Gascogne, fêtes félibréennes, 544, 545, 546, 547 — Canal des deux-mers, son inauguration — le 31 mai 1810, réjouissances populaires, 476 — Carnaval, 1273, 1276, 1282 — Catherine de Médicis et le Grand Prieur, en 1579 réception, 502, 503 — Chanoine de la cathédrale St-Nazaire, en 1723 réception, 522 — Chansons populaires, complaintes, 1176, 1177, 1188 — Charles VI, roi de France, en 1389 réception, 485, 486, 487 — Charles IX,

roi de France, en 1565 réception, 498, 499, 500 — Chemin de fer, à traction de chevaux entre Carcassonne et Limoux, 122, inauguration de la ligne entre Cette et Toulouse, 123, 124, 125, 126, réjouissances populaires, 484 — Chevaux (courses de), ses origines, 569 — Choléra (épidémies), 1046 — Cinématographe, 1026, 1027, 1028 — Commerce et industrie, 337, 338 — Confrérie des Pénitents, 1707 — Conjurations, 1243 — Consuls (lerang des), vie citadine, 1620 — Corps de métiers, armoiries, statuts, 330, 338 — Costumes, 163 — Coutumes religieuses, 1520, 1523, 1524, 1526, 1541 — « Dalhaires », voy. Moissonneurs — Dauphin (le), fils de Charles VI, en 1419, réception, 488 — Denrées et marchandises (prix), 631 — Désastres, 1051, 1052, 1055, 1056, 1059, 1069 — Dialectes des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., 662, 665 — Dialectes et langue patoise, 668, 669, 679, 680, 684, 697 — Dillon (Mgr), archevêque de Narbonne, en 1786 réception, 527 — Doumergue (Gaston), Président de la République, en 1928 réception, 542 — Draps, commerce et fabriques, 353, 354, 355, 356, 376, prix, 601 — Drogues et médicaments, prix, 626 — Eaux-de-vie, commerce, 341 — « Espardilhos » (fabricant des), fête au retour des vendanges, 1344 — Félibres (fêtes des), 543, 544, 545, 546, 547, 557, 562 — Ferdinand VII, roi d'Espagne, en 1814 visite, 531 — François Ier, roi de France, en 1533 réception avec la reine Eléonore, 491, 492, 493, 494 — François de Bourbon, gouverneur de Languedoc, en 1545 réception, 497 — Fresquel (affluent de l'Aude), inauguration du pont-aqueduc le 31 mai 1810, réjouissances populaires, 475 — Funérailles, 1601 — « Grande Peur de 1789 », 988, 989 — Grolée Virville (Charles de), gouverneur de Languedoc, en 1701 réception, 521 — Guillotine, elle fonctionne la première fois en décembre 1792, 999 — Henri Ier, connétable de Montmorency, en 1601 réception, 504, 505 — Imprimerie, son introduction, les premiers livres, 342 — Incendies, 1105 à 1115, 1120, 1121 — Industrie, voy. commerce — Inondations, 1079, 1081, 1082, 1084,

1092, 1093, 1094, 1098 — Jacobins (club des), 1711 — Jeanne-la-Noire (légendes de la Révolution), 991, 992 — Jeux et jouets, 1568 — Journaux, 343 — Langue romane, 657 — Laraignon (chevalier de), légende, 950 — Lépreux, 1594 — Leuillieux (Mgr) évêque de Carcassonne, en 1873 réception, 539 — Liberté (arbre de la), sa plantation le 16 avril 1848, réjouissances populaires, 481 — Louis XIII, roi de France, projets de fêtes pour son couronnement, 456; en 1622 réception, 509, 510, 511; en 1632 réception, 514 — Louis XIV, roi de France, en 1660 réception, 518, 519 — Louis-Napoléon, Président de la République, en 1852 réception, 535 — Mac-Mahon (maréchal de), en 1875 réception, 540, 541 — Magie calendaire, 1267, 1273, 1276, 1282, 1315, 1322, 1323, 1324, 1344 — Maladies, 1594, 1597, 1600 — Marchandises (prix), voy. Denrées — Marie d'Anjou (reine), femme de Charles VII, en 1442 réception, 489 — Martin de St-André (Mgr), évêque de Carcassonne, en 1523 réception, 490 — Matériaux, leurs anciens prix, 610 — Maximilien de Saxe, en 1824 réception, 533 — Médecine populaire, 794, 795 — Médecine vétérinaire, 799 — Médicaments, prix, voy. Drogues — Mégisserie, commerce, 350 — Météorologie, 57 — Métiers, voy. Corps de métiers — Métrologie, 375, 376, 377, 378, 400 — Miracles, 1374, 1378, 1404, 1405, 1406, 1425, 1495, 1496, 1497 — Mobilier (début du XVIII<sup>e</sup> s.), description, 210 — Moissonneurs (fêtes des), 1322, 1323, 1324 — Molière, en 1656, ses représentations théâtrales, 445 — Montmorency (duc de), fils du Connétable, en 1606 réception, 506 — Montmorency (duchesse de), en 1619 réception, 508 — Montmorency (duc et duchesse de), en 1627 réceptions, 513 — Napoléon (Louis-), Président de la République, en 1852 réception, 535 — Navarre (reine de), sœur de François 1<sup>er</sup>, en 1537 réception, 496 — Niel (maréchal), en 1860 visite, 538 — Nourriture, 129, 130, 157 — Orléans (duc d'), fils du roi Louis-Philippe, en 1839 réception, 534, réjouissances popu-

lares, 479 — « Pastoureaux », en 1321 leur incursion, 1594 — Pèlerinages, 1426, 1427 — Pénitents (confréries des), 1707 — Peste (épidémies), 1011, 1012, 1014, 1015, 1018 à 1032, 1035 — Pont (-neuf), pose de la première pierre, le 1<sup>er</sup> Mai 1841, réjouissances populaires, 480 — Poste, en 1857 son organisation, 127 — Prières de conjurations, 1488 — Processions, 1447, 1451, 1452, 1453, 1454 — Proverbes, 749 — Rachel (Mlle), en 1849 ses représentations au théâtre, 447 — Réceptions princières, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 496, 497, 498, 499, 500, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 513, 514, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 527, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 538, 539, 540, 541, 542 — Réjouissances populaires, 456, 457, 458, 459, 461, 462, 463, 464, 465, 468, 471, 465, 476, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484 — Religion : culte de la Vierge et des saints, 1351, 1352, 1353, 1354, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380. Voy. aussi Coutumes religieuses, Miracles, Pèlerinages, Pénitents, Processions, Reliques — Reliques, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1425 — Révolution de 1789 (légendes), 988, 989, 991, 992 — Rivalités de quartiers (vie citadine), 1621 — Rochelle (ville de la), réjouissances populaires à sa « rentrée dans l'ordre », 457 — Roitelet (fête du), 1267 — « Sainte-Estelle », fêtes félibréennes, 543 — Salaires, leurs anciens prix, 581, 582, 583 — « Segaires », voy. Moissonneurs — Serpent (jeu du), 1315 — « Société Républicaine », club d'ouvriers, 1713 — Sorcellerie, 1215, 1220, 1234 — « Surdités » (anciennes surenchères aux ventes), 644 — Talma (l'acteur) joue au théâtre, 446 — Tanneries, 341 — Teinture, 341 — Théâtre, 445, 446, 447, 1205 — Vélocipèdes, en 1869 description des courses, 570 — Ventadour (duc de), gouverneur de Languedoc, en 1599 réception, 507 — Vétérinaire, voy. Médecine — Vie citadine, 1620, 1621, 1622, 1623 — Voulte (comte de la), fils du duc de Ventadour, gouverneur de Languedoc en 1616 et 1617, réceptions, 507.

**CARLIPA** : Charlemagne (légende), 896 — Dévotion à St Pierre-aux-liens, patron de l'église, 1372.

**CASTANVIELS** : Maisons, 182.

**CASTELNAUDARY** : Ail, voy. Nourriture — Aspect, 75, 76, 77, 79, 80, 83, 84, 85, 86 — Carnaval, voy. Magie calendaire — Cassoulet, voy. Nourriture — « Courre l'ase », voy. Magie calendaire; voy. aussi 1682, 1683, 1684 — Coutumes religieuses, 1534 — Crêpes de la Chandeleur, voy. Nourriture — Etymologie, 735, 840 — Fête-Dieu, voy. Magie calendaire — Fêtes félibréennes, 553, 554, 555, 556, 558, 559, 561, 564, 565 — Fête patriotique sous la Révolution, 470 — Foires, 1659 — Funérailles, 1605 — Gâteaux, voy. Nourriture — Incendies, 1117 — Magie calendaire, 1273, 1281, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310 — Maladies, 1597 — Marche de Simon de Montfort, voy. Magie calendaire — Mariages, 1585, 1586 — Millas, voy. Nourriture — Moqueries, 1682, 1683, 1684 — Moulins à vent, travail du meunier, 292 — Nourriture : ail, cassoulet, crêpes de la chandeleur, gâteaux, millas, oreillettes, salade de betterave, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153 — Oreillettes, voy. Nourriture — Poterie, 277., 279, 280, 281 — Processions, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474 — Réception princière : passage du duc d'Angoulême (futur roi Charles X), 532 — Réjouissances populaires : joutes, mâts de beaupré, 250, Voy aussi : Fête patriotique, Marche de Simon de Montfort — Religion, voy. Coutumes religieuses, Processions — Salade de betterave, voy. Nourriture — Simon de Montfort (marche de), voy. Magie calendaire — Société asinienne, 1474, 1714 — Télégraphe aérien en 1834, 121 — Théâtre au XIX<sup>e</sup> s., 449 — Vie citadine, 1635.

**CAUDEBRONDE** : Dévotion à Saint-Pierre-aux-liens, patron de l'église, 1372.

**CAUNES-MINERVOIS** : Aspect, 93 — Carrières de marbre, 45 — Coutumes religieuses, 1528 — Feux de la St Jean, 1336 — Marbre, voy. Carrières — Miracles, 1383, 1415, 1516, 1517 — Pèlerinages, 1429, 1430 — Réception princière en 1639 pour la visite de l'Evêque Pavillon, 516 — Réjouissances populaires à l'occasion du baptême du Roi de Rome (Napoléon II), 477 — Religion : culte de la Vierge et des saints, 1357, 1358, 1374, 1381, 1382, 1383, 1429, Voy. aussi Coutumes religieuses, Miracles, Pèlerinages, Reliques — Reliques, 1382, 1414, 1415, 1416.

**CAUNETTE** (château de la) près le village de Lastours, Intempéries, 1072.

**CAUNETTES-EN-VAL** : Dévotion à Ste Léocadie, patronne de l'église, 1372.

**CAUX-ET-SAUZENS** : Dévotion à St Sébastien, patron de l'église de Caux, 1372 — Moqueries, fête de la « côte montée », 1682.

**CAVANAC** : Diction moqueur « Entre-Coufoulens e Cabanac, bounos terros, maishantos gens », 747 — Dévotion à Saint-Pierre-aux-liens, patron de l'église, 1372.

**CAZILHAC** : Dévotion à St Hilaire, évêque de Poitiers, patron de l'église, 1372.

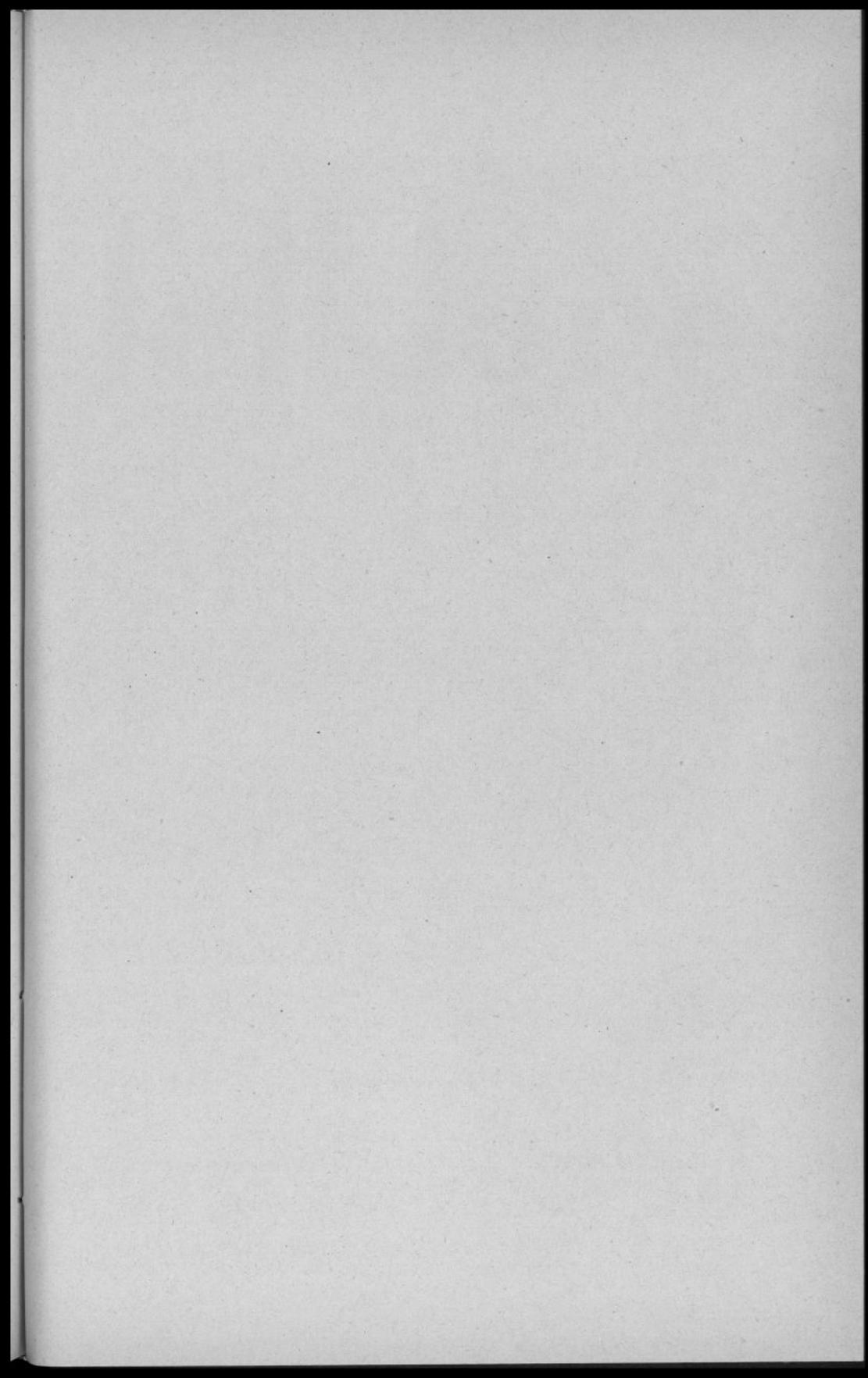
**CENNES-MONESTIES** : Fabriques de draps, 371, 373.

**CHALABRE** : Etymologie, 727 — Maisons (vieilles), 184.

**COMIGNE** : Procession pour obtenir la pluie, 1476.

(à suivre)

M. N.



---

Gérant : M. NOGUÉ

LES IMPRIMERIES BABILE - SARAGOSSE